

Résolutions Adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing du 27 juin 2013

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2012 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2012 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2012 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi de la Loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits :

- 1-prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2012 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.
- 2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.
- 3- Approuve la *convention de partenariat avec ATTIJARI IMMOBILIERE* en vertu de laquelle, la société ATTIJARI LEASING confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances.
- 4- Approuve le *contrat de conseil avec ATTIJARI FINANCES* afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique.
- 5- Approuve le contrat conseil avec *ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES* au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.
- 6-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

- 1-L'approbation de la correction de l'affectation des résultats de l'exercice 2011 en portant 1 million de dinars en réserves spéciales de réinvestissements et limiter le report à nouveau à 787 971DT ;
- 2-D'affecter les résultats de l'exercice 2012 et du report à nouveau créditeur comme suit:

(Montant en Dinars Tunisien)

<u>Proposition Affectation du Résultat 2012</u>	
<i>Affectation de Résultat</i>	5 905 565
RAN	787 971
<u>Résultat distribuable</u>	6 693 536
Réserves spéciales réinvestissements	1 000 000
Dotations à un Fonds Social	50 000
Dividende global Proposé (1,200DT / Action)	2 550 000
<i>Report à nouveau</i>	3 093 536

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 16 Juillet 2013

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2012 à 42 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2013 à 12 mille dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés dans la limite de 20 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour un mandat de trois ans commençant en 2013 et se terminant à l'AGO statuant sur l'exercice 2015 les administrateurs suivants:

- M.Khaled Ben JEMAA, Administrateur représentant le groupe Ben JEMAA
- M.Hicham SEFFA, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Mohamed ELMONCER, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Moez TERZI, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Mohsen BOUZID, Administrateur, représentant le groupe Attijari bank
- M.Walid KALBOUSSI, Administrateur indépendant
- M.Salem DAHMANI, Administrateur représentant les petits porteurs

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M.Hédi Karim SELLAMI en tant qu'Administrateur indépendant pour un mandat de trois ans commençant en 2013 et se terminant à l'AGO statuant sur l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2012
(exprimé en dinars)

<u>DESIGNATION</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2011</u> <u>retraité</u>	<u>31/12/2011</u> <u>publié</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et Avoirs auprès des Banques	2 871 559	1 612 730	1 612 730
Créances sur la clientèle de Leasing	343 167 731	271 508 535	278 072 758
Créances sur la clientèle de Factoring	6 243 262	5 615 799	
Portefeuille d'Investissement	1 203 698	176 400	176 400
Valeurs immobilisées	3 839 236	4 337 829	4 337 829
Autres actifs	10 620 514	15 211 557	15 590 489
TOTAL ACTIF	367 946 000	298 462 849	299 790 206
<u>PASSIF</u>			
Concours Bancaires.	1 908 290	1 802 945	1 802 945
Dettes envers la clientèle	8 032 790	5 466 485	
Comptes Courants des Adhérents	1 321 228	1 250 954	1 250 954
Emprunts et Ressources spéciales	301 493 355	241 232 878	241 232 878
Fournisseurs et comptes rattachés	20 741 604	17 887 764	17 887 764
Autres Passifs	5 880 198	5 608 851	12 402 694
TOTAL PASSIF	339 377 464	273 249 878	274 577 235
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Réserves Pour Fonds Social	100 000	50 000	50 000
Effets des modifications comptables	0	0	0
Autres capitaux propres	0	0	0
Fond capital risque	2 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultats reportés	3 093 536	787 971	787 971
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 568 536	25 212 971	25 212 971
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	367 946 000	298 462 849	299 790 206

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2012

	Capital	Réserve	Résultats reportés	fond capital	Autres Réserves	Prime Émission	Effets des modificat° comptables	Reserves pour fond social	Résultat de l'exercice	TOTAL
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2011	21 250 000	2 125 000	787 971	1 000 000	0	0	0	50 000		25 212 971
Résultat de l'exercice 2012									5 905 565	5 905 565
Affectations du résultat approuvées par l'A.G.O du 27/06/2013	0	0	2 305 565	1 000 000	0	0	0	50 000	(5 905 565)	(2 550 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	21 250 000	2 125 000	3 093 536	2 000 000	0	0	0	100 000	(0)	28 568 536